

**Résumé des coprésidents**  
**Quatrième réunion (PA4) de l'Assemblée des Participants au FCPF et dixième réunion (PC10) du Comité des Participants au FCPF**  
**Berlin, Allemagne, 17-19 octobre 2011**

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Berlin, en Allemagne, de la quatrième réunion (PA4) de l'Assemblée des Participants au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) le 17 octobre 2011, suivie par la dixième réunion (PC10) du Comité des Participants les 18 et 19 octobre 2011.

Plus de 170 représentants de gouvernements, d'organisations des Peuples autochtones, d'organisations internationales et non gouvernementales et du secteur privé ont contribué à faire de ces réunions un succès. Nous tenons à remercier à nouveau M. Hans-Jürgen Beerfeltz, secrétaire d'État du ministère fédéral allemand de la Coopération et du développement économiques pour son allocution de bienvenue.

Veuillez noter que tous les documents de référence, présentations, Résolutions ainsi que ce résumé sont en ligne sur le site du FCPF à l'adresse <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/324>.

Voici les principales conclusions de la réunion, qui sont également disponibles en anglais et en espagnol :

1. *Résultats obtenus lors de l'année fiscale 2011.* L'Équipe de gestion (FMT) du FCPF a présenté les avancées et les résultats de l'année passée. Des accords de subvention pour la préparation à REDD+ ont été signés avec la République démocratique du Congo, l'Indonésie et le Népal avant la fin du mois de juin 2011. Un accord de subvention a été signé avec le Ghana en octobre 2011 et les subventions pour le Costa Rica et le Mexique ont été approuvées par la Banque mondiale et près d'être signées. La Norvège, qui a coprésidé la PC9, a procédé à un compte-rendu auprès de l'Assemblée des Participants au nom du CP, en soulignant entre autres l'approbation de l'Approche commune en matière de sauvegardes environnementales et sociales pour les Partenaires multiples à la mise en œuvre. Les six observateurs du FCPF ainsi que la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en tant que Partenaires à la mise en œuvre, ont également fait part des progrès réalisés l'an passé. Le représentant des Peuples autochtones et des populations forestières a fait un compte-rendu sur le Dialogue mondial sur le FCPF qui s'est tenu au Panama en septembre 2011 ainsi que sur le plan d'action développé par les participants qui a été proposé au FCPF. Le Japon a reconfirmé sa promesse financière de 4 millions USD pour le Fonds de préparation du FCPF et a indiqué que les fonds sont en cours de transfert.
2. *Panel de partage des connaissances sur FLEGT et REDD+ (organisé conjointement par la Commission européenne) :* Le Ghana et la République du Congo, ainsi que plusieurs pays intervenant depuis la salle, ont partagé leurs expériences sur les interactions entre REDD+ et FLEGT et les efforts similaires pour la gouvernance forestière. Les principaux points soulignés ont été les suivants :
  - Les processus de REDD+ et de FLEGT sont complémentaires mais les acteurs impliqués doivent travailler en collaboration ; il faut cibler les efforts pour permettre l'émergence de synergies opérationnelles ;
  - Il serait bon d'identifier et de développer, de manière proactive, des synergies et de tirer parti du travail déjà réalisé, en utilisant par exemple des éléments de l'Accord de partenariat volontaire de FLEGT pour contribuer à l'Évaluation stratégique environnementale et sociale (ESES) pour REDD+ ;
  - Les pays REDD+ sont vivement invités à coordonner et à intégrer les actions en cours en matière de gouvernance forestière à leurs stratégies de REDD+ et
  - D'autres opportunités peuvent être fournies pour identifier des domaines de coordination, pour échanger les expériences des pays en matière de synergie et pour développer les capacités aux niveaux national et régional sur les synergies entre REDD+ et les initiatives relatives à la gouvernance forestière telles que FLEGT, renforçant ainsi leurs objectifs respectifs.

3. *Élection du Comité des Participants* (voir la Résolution PA/4/2011/1) : L'Assemblée des Participants a élu le Comité des Participants et le Bureau dont les mandats courent jusqu'après la prochaine réunion de l'Assemblée des Participants (prévue en octobre 2012).
- Le nouveau CP comprend les membres suivants :
    - Pays REDD Participants : La Colombie, l'Éthiopie, le Guatemala, l'Indonésie, le Liberia, le Mexique, le Népal, le Nicaragua, l'Ouganda, le Paraguay, la République centrafricaine, la République du Congo, le Suriname et le Vietnam.
    - Contributeurs financiers : L'Agence française de développement, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Suisse et The Nature Conservancy. Une disposition spéciale a été adoptée pour assurer le remplacement des Pays Bas en tant que membre du CP au cours de l'année.
  - Le nouveau Bureau du CP comprend les membres suivants : L'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Colombie, l'Éthiopie, le Guatemala, la République centrafricaine et le Vietnam.
4. *Nouvelles allocations de subventions pour la préparation de 7,0 millions USD* : Le CP a examiné et évalué les Propositions de mesures pour la préparation (R-PP) à REDD+ soumises par la Colombie et la République centrafricaine, en s'appuyant sur les revues de ces R-PP par les Panels consultatifs techniques ad hoc (TAP), par les membres du CP et, dans le cas de la Colombie, par la Banque mondiale. Suite à des discussions en séance plénière du CP et au sein des groupes de contact en charge de l'élaboration des résolutions, le CP a pris la résolution d'accorder une subvention pour la préparation à REDD+ de 3,6 millions USD à la République centrafricaine et de 3,4 millions USD à la Colombie (Voir respectivement les Résolutions PC/10/2011/2 et PC/10/2011/3).
5. *Présentations de versions préliminaires de R-PP* : Le Guatemala et le Mozambique ont présenté les versions préliminaires de leur R-PP qui ont été revues par les TAP ad hoc et, dans le cas du Mozambique, par des représentants du CP. Ces pays vont certainement soumettre leur R-PP révisée lors des prochaines réunions du PC pour une évaluation formelle.
6. *Prochaines soumissions de R-PP* : La FMT a indiqué que le modèle de R-PP était en cours de révision pour permettre une intégration de l'Approche commune et une harmonisation avec le Programme ONU-REDD. Le nouveau modèle (version 6) sera disponible sur le site du FCPF d'ici novembre pour commentaires publics pendant deux semaines.

Les pays soumettant une R-PP pour un examen lors de la PC11 (mars 2012) sont encouragés, sans y être tenus, à utiliser la version 6 du modèle de R-PP et doivent soumettre leur R-PP au Secrétariat du FCPF au plus tard le 15 décembre 2011 (10 janvier 2012 pour une version révisée). Les R-PP devant être examinés lors de la PC12 doivent utiliser la version 6 du modèle et être soumis au plus tard le 9 avril 2012 (23 avril 2012 pour une version révisée).

7. *Directions stratégiques du FCPF* (voir la Résolution PC/10/2011/1) : Suite à l'évaluation du FCPF et aux discussions préliminaires du CP, le CP a examiné un certain nombre de questions stratégiques relatives au FCPF pour pouvoir répondre de façon optimale aux besoins des Pays REDD. La FMT révisera la version préliminaire du cadre logique sur la base de ces discussions et des commentaires des Participants intéressés. Par ailleurs, le CP :
- A convenu d'un échéancier pour déterminer le statut de participation d'un Pays REDD et son éligibilité à une subvention du FCPF. Les Pays REDD Participants sont incités à lire la Résolution PC/10/2011/1 qui précise les principales dates d'action des pays ;
  - A décidé de fournir un montant à hauteur de 5 millions USD, en plus du montant maximum actuel de 3,6 millions USD par pays, afin d'appuyer les activités de préparation à REDD+ de Pays REDD

Participants remplissant certains critères, conformément à la Résolution et sous réserve de la disponibilité des ressources financières ;

- A convenu d'une démarche à suivre pour renforcer l'appui à la préparation des Pays REDD Participants pour fournir un soutien analytique plus solide aux pays et permettre un échange de connaissances notamment à travers une coopération Sud-Sud que les Pays REDD ont jugé très utile dans le passé. Dans ce contexte, le CP a également encouragé les Pays REDD Participants à envisager la possibilité d'avoir leur Partenaire respectif à la mise en œuvre mis en charge de l'exécution d'une partie de la subvention pour la préparation, comme le présente la Proposition B de la Note 2011-10 de la FMT. Les Pays peuvent opter pour l'exécution partagée avec le Partenaire à la mise en œuvre des subventions pour la préparation si cette approche est jugée utile, dans le contexte national, pour renforcer le processus de préparation à REDD+.
- A convenu d'une démarche à suivre pour renforcer l'appui à l'engagement des Peuples autochtones et des organisations de la société civile (OSC) du Sud et de leurs processus de préparation à REDD+, notamment à travers :
  - La réalisation d'un exercice d'inventaire des activités appuyées aujourd'hui par les programmes de renforcement des capacités des Populations autochtones et des Organisations de la société civile (OSC) ;
  - L'attribution à titre provisoire de 5,5 millions USD pour les AF12-15 afin de renforcer l'engagement des OSC et des Peuples autochtones dépendant des forêts et des populations forestières dans le processus de préparation à REDD+, sous réserve de la disponibilité des ressources financières ;
  - L'approbation d'un montant à hauteur d'1 million USD sur la somme précédente, pour les AF 12-13, en appui à la participation des OSC du Sud pour participer aux réunions de l'AP et du CP et à la réalisation de trois dialogues régionaux et d'un dialogue mondial avec les Peuples autochtones sur le FCPF, sous réserve de la disponibilité des ressources financières.
- Envisage la possibilité d'ouvrir le FCPF à de nouveaux pays. Le CP a demandé de plus amples informations et poursuivra les discussions à ce sujet lors de ses prochaines réunions.

8. *Leçons apprises de l'examen des R-PP par le TAP à ce jour* : Le TAP et le CP ont examiné les grandes lignes et les enseignements pouvant être tirés des 26 R-PP soumises au FCPF à ce jour. Les principaux éléments sont les suivants :

- Les pays ont besoin de plus ou moins de temps pour leur préparation à REDD+ selon leur point de départ ;
- Le CP doit examiner l'utilisation optimale du FCPF et d'autres initiatives de REDD+ pour répondre de manière adéquate aux problèmes identifiés. Par exemple, ces informations devraient servir à déterminer les priorités pour les activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances du FCPF et
- La préparation à REDD+ est un processus continu d'apprentissage et d'amélioration. Les problèmes décelés lors de la phase de formulation de la R-PP, comme par exemple, le décalage entre le diagnostic des causes du déboisement et de la dégradation des forêts et les options stratégiques proposées de REDD+, doivent contribuer à améliorer la phase de préparation pour laquelle l'Ensemble des actions de préparation (R-Package) est le produit principal.

9. *Partenaires multiples à la mise en œuvre* (voir la Résolution PC/10/2011/4) :

- Timothy Mealey du Meridian Institute a présenté le programme de travail pour analyser les leçons apprises du dispositif pilote relatif aux Partenaires multiples à la mise en œuvre ;

- Le CP a approuvé le Guatemala, le Honduras, la République centrafricaine et le Suriname en tant que Pays pilotes supplémentaires dans le cadre du dispositif relatif aux Partenaires multiples à la mise en œuvre ;
  - Les discussions ont porté en grande partie sur la proposition de la FMT (Note 2011-11 de la FMT) de mettre de côté 11,5 millions USD dans le cadre du Fonds de préparation pour couvrir les coûts potentiels associés à la responsabilité des Partenaires à la mise en œuvre, comprenant aujourd’hui la Banque mondiale, la BID et le PNUD. Cette proposition a suscité un certain nombre de questions et d’inquiétudes. Compte tenu de l’importance du problème et du précédent potentiel qui va être créé, le CP a demandé à la FMT de préparer des informations supplémentaires pour répondre aux nombreuses questions des membres du CP et des Observateurs et a indiqué que les Bailleurs Participants auront besoin du temps nécessaire pour examiner, de manière interne et avec les Directeurs exécutifs de la Banque mondiale, les implications de cette proposition ;
  - La BID a indiqué que les termes de l’Accord de transfert avec l’Administrateur ont été approuvés, sous réserve d’une décision par le CP sur la couverture de coûts raisonnables pour permettre au mécanisme de responsabilité de la BID de répondre aux réclamations dans le cadre du Fonds de préparation du FCPF. Une fois que le CP a convenu de la démarche à suivre concernant ces coûts de responsabilité, la BID pourra présenter la proposition complète pour jouer son rôle de Partenaire à la mise en œuvre pour accord de son Conseil d’administration ;
  - Le CP a approuvé la FAO en qualité de Partenaire supplémentaire à la mise en œuvre et a désigné la FAO comme Observateur auprès du Comité des Participants. Dans l’intermédiaire, le CP a reconfirmé que le Paragraphe 9 de la Résolution PC/9/2011/1 autorisait les Pays REDD pilotes à s’associer uniquement avec la BID ou le PNUD jusqu’à ce que le programme relatif aux partenaires multiples à la mise en œuvre soit pleinement opérationnel. Par ailleurs, la FAO s’est engagée à organiser une consultation de représentants des Peuples autochtones concernant les sauvegardes environnementales et sociales, son mécanisme de responsabilité et les lignes directrices en matière d’Évaluation des impacts environnementaux avant la PC11.
10. *Ensemble de documents de préparation (R-Package)* : La FMT a présenté les résultats du groupe de travail sur le R-Package qui a examiné et avancé sur les sujets suivants : (i) les éléments constitutifs du R-Package ; (ii) le déroulement de la préparation ; (iii) l’évaluation de la préparation et (iv) l’évaluation de la préparation par rapport à l’accès au Fonds Carbone du FCPF.
- Le CP a reconnu la nécessité de progresser sur le Fonds de préparation et le Fonds Carbone pour montrer que la réalisation de REDD+ peut être durable, tout en ne s’attendant pas à ce qu’un pays soit tout à fait prêt au moment de la soumission de son R-Package et en restant conforme au processus de la CCNUCCC ;
  - La présentation de la FMT a résumé les points d’entente et les principaux problèmes en suspens. Le CP a demandé à la FMT de produire une Note conceptuelle d’ici la fin du mois de décembre 2011 qui exploite les résultats du groupe de travail et les directives du CP. Cette note doit aborder l’objectif et la portée du R-Package et réfléchir sur les différentes options d’évaluation de la préparation ;
  - Le CP a également chargé la FMT de créer une page web pour servir d’outil transparent de sollicitation et de partage de commentaires sur la Note conceptuelle ainsi que de produire une version révisée de la Note, intégrant les commentaires reçus, qui sera examinée par le CP à la PC11. La FMT peut demander l’avis et les conseils techniques du Panel consultatif technique et organiser des conférences téléphoniques avec les Participants et les Observateurs le cas échéant. La FMT sollicitera d’autres directives de la PC11 pour progresser sur la structure du R-Package et l’approche d’évaluation de la préparation.

11. *Fonds Carbone* (voir la Résolution PC/10/2011/5) : La FMT a présenté les principaux problèmes associés au développement d'un cadre logique et de fixation des prix pour le Fonds Carbone du FCPF. Le CP a échangé des points de vue sur :

- L'intégration des cobénéfices au cadre méthodologique ;
- Si et comment les coûts d'opportunité, de mise en œuvre et de transaction seront pris en compte dans l'approche de fixation des prix pour le Fonds Carbone ;
- La portée du cadre méthodologique par rapport aux sauvegardes et
- Le calendrier et le déroulement du R-Package et du développement du Programme de Réductions d'émissions.

Le CP a créé un Groupe de travail sur l'approche méthodologique et de fixation des prix pour le Fonds Carbone du FCPF. Les Participants au Fonds Carbone se sont réunis immédiatement après la réunion du CP (CF2 les 20 et 21 octobre 2011) pour développer les termes de référence de ce groupe de travail. Ces termes de référence seront communiqués au CP pour accord sur une base de non objection. Les documents relatifs à la CF2 sont disponibles à <http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/node/325>.

12. *Prochaines réunions* : Le Paraguay accueillera la PC11 en mars 2012 à Asunción en conjonction avec la huitième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. La Colombie accueillera la PC12 en juin 2012. Les dates de ces deux réunions seront confirmées en temps utile.

Nous vous remercions une fois de plus d'avoir contribué au succès de la PC10 et aurons le plaisir de vous revoir à la PC11. Plusieurs éléments doivent faire l'objet d'un suivi au cours des prochaines semaines et des prochains mois. La FMT sera en relation avec les Participants à ce sujet et avec le Bureau du CP pour la préparation de l'ordre du jour de la PC11. N'hésitez pas à contacter la FMT à [fcpfsecretariat@worldbank.org](mailto:fcpfsecretariat@worldbank.org) pour toute question.

Cordialement,

Lorena Córdova

Point focal sur les forêts et les changements climatiques, Programme national sur les changements climatiques

Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Guatemala

(En qualité de coprésident de la PA4)

Heiko Warnken

Chef du département de l'Environnement

Ministère fédéral allemand de la Coopération et du développement économiques

(En qualité de coprésident de la PA4 et de la PC10)

Shimeles Sima

Directeur, Direction du suivi et de l'évaluation de l'efficacité environnementaux

Autorité éthiopienne de protection de l'environnement

(En qualité de coprésident de la PC10)